



Rapport d'activité 2023-2024

Assemblée Générale du GDS des Savoie - 12 décembre 2024

Marigny-Saint-Marcel

Organisme à vocation sanitaire

Reconnu par le biais de la FRGDS AURA



Interlocuteur privilégié des services de l'État

Fonctionnement multi-espèces



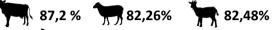
Association de loi 1901, par et pour les éleveurs

Un Conseil d'Administration composé de 23 administrateurs

et des partenaires du GDS

Adhérents au GDS des Savoie (sur le total d'éleveurs appelés à cotiser):







Adhésions : 3 240 apiculteurs

dont les GDSA 73 et GDSA 74 et leurs adhérents





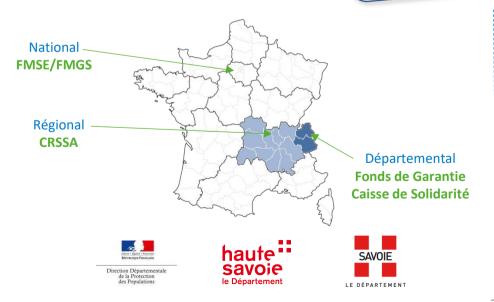


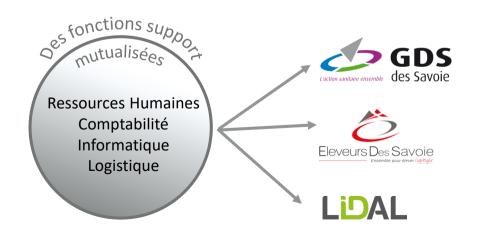
Appui financier & mutualisation des risques



15 collaborateurs sur les sites de Sevnod et Saint-Baldoph

Des moyens partagés & une organisation transversale





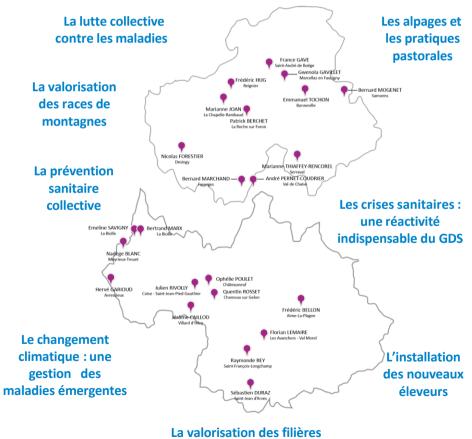
Les administrateurs et les enjeux du GDS



Les missions du GDS



Hervé Garioud Président du GDS des Savoie



fromagères au lait cru

Délégation de service public

Gestion des maladies réglementées

Conseil sanitaire Actions de prévention
Aide au diagnostic
Plans d'assainissement

Formation & information

Réunions techniques, formations, actions pour les nouveaux installés...

3



Les contacts

L'équipe technique

Conseillers



Ouentin GRATEAU 06.29.43.33.06 Suivi des actions bovines



Manon ROUMEZI 06.15.48.11.66 Suivi des actions bovines et animation section porcine



Louann FRISON 06.15.48.11.66 Soutien au suivi des actions petits ruminants (apprentie)

Chargés de missions



Laetitia BUGEY 06.58.70.26.05 Animation de la section apicole



Alban SCAPPATICCI 06.65.91.68.22 Animation des sections caprine et ovine, suivi des actions en petits-ruminants

Coordinateur technique



Animation de la section bovine, communication, formations, nouveaux installés, actions bovines



Vétérinaires conseil

Plan salmonelles, coups durs,



Laura CAUQUIL 06.45.75.90.73 Expertise toutes espèces Coups durs, Plans Salmonelle





Directrice Lorène DUPONT 04.79.70.79.82 - 06.45.68.63.71

L'équipe administrative

Coordinatrice administrative



Zoulikha BAKHOUCHE 04.79.70.78.20 Coordination des tâches administratives Mouvements alpages, pensions

Assistantes techniques

Aurélie BARTHÈS 04.79.70.78.21 Appui à l'équipe technique, remboursements éleveurs



Chargé de missions



Nicolas CHARLE 04.79.70.78.22 Pilotage des prophylaxies toutes espèces

Nathalie CROZET

04.79.70.79.92 Gestion de l'IBR et des concours



Isabelle VIFFRAY 04.79.70.79.89 Contrôle à l'intro, ASDA



Comptable



Isabelle CHIAPUSSO 04.79.70.79.83 Cotisations, facturation, mise en paiement

Manon VINCENDET

04.79.70.79.91 Varron, ASDA, prophylaxies toutes espèces



Autres adresses spécifiques : ovin-caprin@gdsdesavoie.fr - prophylaxie@gdsdessavoie.fr

04.79.70.78.24 - contact@gdsdessavoie.fr

Mail pour chacun sur le modèle : prenom.nom@gdsdessavoie.fr



Délégation de service public





Gestion des prophylaxies



Brucellose, Tuberculose, Leucose, IBR 98% de réalisation

- ✓ Surveillance renforcée de la zone frontalière
- ✓ Départements assainis depuis 2011



Brucellose 87% de réalisation

Brucellose

Prophylaxie renforcée sur la zone du Bargy et sud Aravis

-> 180 ateliers concernés dont 14 hors zone



Aujeszky (gérée par le GDS uniquement pour le 74)

Obligatoire pour maintien du statut indemne du département Aucun résultat positif en 2023



Charbon

Suivi de la vaccination sur la Savoie (zone de La Rochette)

22 communes avec une vaccination obligatoire et 42 en zone de vaccination préventive

Certifications & Qualifications



Varon

- ✓ Toujours 100% des cheptels assainis
- ✓ Surveillance renforcée de la zone frontalière

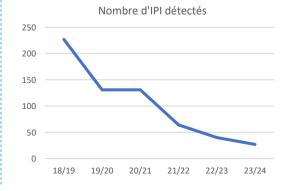
IBR

- ✓ Pourcentage d'élevages indemnes constant : 96%
- ✓ Allègement du suivi pour les cheptels indemnes depuis plus de 3 ans.
- ✓ Objectif d'éradication fin 2024

BVD

- √ 98,4% des bovins garantis non-ipi
- ✓ Marquage des ASDA depuis juillet 2021





Gestion des mouvements



- √ 18 492 achats
- √ 34 242 mouvements de pension

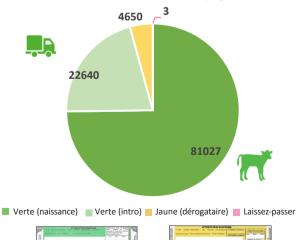
Arrêt des dérogations IBR en septembre 2021, sauf pour les pensions provenant de la région AURA

√ 511 exploitations de transhumance
Environ 20 000 mouvements de transhumance

ASDA

110 238 éditions d'ASDA au total

Éditions d'ASDA sur la campagne



Sections ovine et caprine

2023-2024

Ovins: 1 133 exploitations, 64 958 animaux,

Caprins: 788 exploitations, 19 090 animaux,



PRÉVENTION

Garantie Cheptel Indemne CAEV

Valider un troupeau indemne CAEV et garantir la vente de reproducteur

- √ 4 élevages en garantie
- √ 5 en phase d'acquisition

Statut Sanitaire

Outil d'évaluation de la santé et des performances de son troupeau

√8 réalisés en caprins





Epididymite du bélier

Dépistage possible ou systématique sur les béliers lors des prophylaxies

	Nombre d'analyses réalisées	Nombre d'analyses positives	% positif
2020-2021	969	124	13 %
2021-2022	855	109	13 %
2022-2023	1140	212	19 %
2023-2024	998	92	9 %

Evaluation de l'efficacité des anthelmintiques

Identifier les molécules efficaces contre les SGI: 4 élevages suivis

Nouve	au:	Eprinomectine Pour-on	Eprinomectine injectable	Benzémidazoles	Moxidectine
	Elevage 1	/	25%	/	/
	Elevage 2	33%	70%	/	/
	Elevage 3	55%	/	/	/



100%

55%

55%

Elevage 4

ASSAINISSEMENT

Mise en évidence de maladies suite à des analyses de routine ou en période de crise : proposition d'accompagnement sur plan d'assainissement

- ✓ Aide aux solutions de traitement (vaccination)
- Prise en charge d'une partie des analyses
- √ Soutien à la réforme des animaux positifs et excréteurs

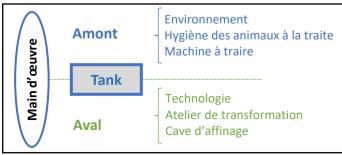
	Qualité du lait	Qualité des produits laitiers	Paratuberculose	Fièvre Q	Border Disease
CAPRIN	17(13)	2 (2)	5 (4)	7 (4)	/
OVIN	1 (2)	2 (0)	2 (0)	1 (0)	0

Germes pathogènes détectés lors d'autocontrôles ou apparition de signes cliniques



Les points explorés par les plans qualité :

Maladie chronique détectée suite à Statut Sanitaire Maladies abortives recherchées dans les plans OSCAR





Cause majeure d'avortements (1ère en caprin, 2ème en ovin), avec une gestion essentiellement basée sur la mise en place de mesures de biosécurité, et sur la vaccination. Risque zoonotique qui implique une approche rigoureuse.

✓ Paratuberculose

Maladie bactérienne dont la gestion est basée sur la maîtrise des animaux excréteurs et la protection des jeunes.

Objectif : faire baisser la pression bactérienne au sein de l'élevage jusqu'à l'assainissement.

✓ Border Disease

Maladie responsable d'avortements, de mortinatalité ou de naissances d'agneaux chétifs ou malformés.

La priorité est la détection et la gestion des animaux à risques : I.P.I et virémiques transitoires.



Sections ovine et caprine

2024-2025

Perspectives







Promotion des sections

✓ Élargir la participation des éleveurs aux sections par espèce avec la promotion des actions (vidéo de présentation)

Plans qualité lait et produits laitiers

✓ Optimiser la portée de ces plans en communiquant auprès des producteurs fermiers, en enquêtant auprès des éleveurs sur leurs démarches, et faire évoluer les aides financières

CASDAR ECO AGIR

✓ Former et accompagner les éleveurs sur une gestion intégrée des strongyloses avec un projet multi filières impliquant conseillers et vétérinaires

Evaluation de l'efficacité des anthelminthiques

✓ Ouvrir l'action déjà mise en place pour les élevages laitiers aux ovins viandes



Section bovine

2 817 exploitations, 174 660 animaux, taux d'adhésion: 87,2 %, soit 92,7 %



Kit Alpage

Gestion de la Besnoitiose en estive.

19 787 bovins issus de 551 exploitations ont transhumé cette année dans 259 alpages.

47 alpages engagés dans un protocole 9 350 analyses réalisées dans 216 exploitations 50 résultats positifs soit 0,53 %

Kit Intro

Dépistage à l'introduction des bovins pour 3 maladies non réglementées : 808 élevages engagés

	Néosporose	Paratub.	Besnoitiose
23/24	5,63%	0,87%	3,58%
22/23	5,09%	0,76%	2,99%
21/22	3,89%	1,39%	2,92%

Kit TE

Dépistage des receveuses d'embryons pour 3 maladies : Néosporose, BVD,

Paratuberculose

15 protocoles engagés -> 117 femelles dépistées, 6 positives (5 néosporose et 1 paratuberculose)

Surveillance Besnoitiose

Sur le lait : recherche d'anticorps sur lait de tank des élevages connus négatifs. 932 analyses réalisées au cours de l'automne 2023 : 2,9 % de résultats positifs

Nouveau!

Sur le sang : recherche d'anticorps sur les prélèvements de prophylaxie 1 362 analyses de mélange réalisées sur 10 081 bovins issus de 711 élevages





Concours et comices

Certificats sanitaires 62 rassemblements gérés

Dépistage de prévalence



Évaluation de la situation sanitaire d'un troupeau vis-à-vis de plusieurs maladies = première étape avant un possible plan d'assainissement

> Action favorisée pour les Nouveaux Installés.

47 dépistages (sans ouverture de plan) dont 6 jeunes éleveurs

Évaluation immunitaire BVD sur le lait

Sondage réalisé pour évaluer la prévalence en élevages laitiers : 70% des élevages positifs

Pourcentage de positifs:

14 %

LIDAL

4,3 %







ASSAINISSEMENT

Protocoles d'assainissement proposés dans les élevages où la maladie est mise en évidence et avec ouverture sur volontariat (plan obligatoire pour la BVD).

113 plans ouverts au total cette année pour les 6 maladies concernées (107 n-1).

	В\	/D	Besno	itiose		uber – ose	Néosp	orose	Fièv	re Q	Salmo	onelle
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Nombre de plans ouverts durant la campagne	37	46	15	17	2	1	16	8	20	11	23	24
Nombre de plans en cours en fin de campagne	72	93	43	54	10	9	38	34	38	27		

BVD : maladie réglementée Assainissement obligatoire Baisse des ouvertures de plans après le pic 2020/2021. Maladies du Kit Intro

Maladies abortives recherchées dans les protocoles des plans repro et OSCAR

Gestion importante via le Kit Alpage

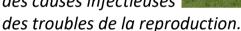
Déploiement des nouveaux outils de lutte : Analyses sur le lait PCR sur biopsie cutanée Contrôle à l'intro systématique



AIDE AU DIAGNOSTIC

Plan Repro

Protocole de recherche des causes infectieuses



21 plans ouverts

(13 en N-1)

Responsables possibles identifiés :

- √ fièvre Q x 5
- √ néosporose x 5
- √ leptospirose x 2

Plan OSCAR





Section bovine

2024-2025

Perspectives





Néosporose

✓ Approfondir les connaissances et développer des moyens de gestion supplémentaires grâce au travail d'une étudiante vétérinaire dans le cadre de sa thèse de fin d'étude.



✓ Rendre systématique le dépistage de la besnoitiose avant chaque concours, comice ou lieu de rassemblement organisé sur les Savoie.



Kit Alpage

✓ Inclure les analyses de mélange dans le protocole, et renforcer la communication auprès des responsables d'alpage.

Vaches en piste 2025

✓ Contribuer à la réussite de ce nouveau rendezvous en optimisant le suivi sanitaire en amont et le jour de la manifestation.





2023-2024

227 exploitation

ACTIONS COURANTES

La filière porcine dans les Savoie

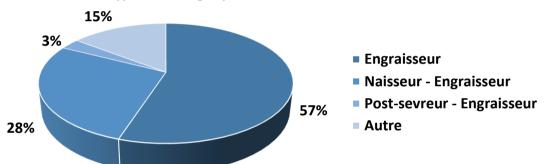
Total: **227** élevages porcins

Nombre d'élevages Savoie : 160

Nombre d'élevages Haute-Savoie : 67



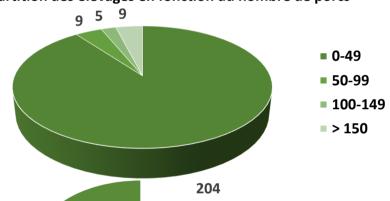
Types d'élevages porcins dans les Savoie



Répartition des élevages en fonction du nombre de porcs

Élevages plein air: 55,9 %

Élevages en bâtiment : 44,1 %



39,2% entre 1 et 4 porcs

15,4 % entre 5 et 9 porcs

31,7% + de 15 porcs

13,7 % entre 10 et 15 porcs

Actions menées

 Réunion d'éleveurs à Alby-sur-Chéran, avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc



- Organisation de la filière porcine sur les Savoie
- Attentes et besoins des éleveurs : veille sanitaire et technique, formations (biosécurité, bien-être animal, éleveur infirmier), réunions techniques et échanges de pratiques



✓ Formation biosécurité en novembre2023 : 12 participants

Section porcine

Perspectives







Formations

✓ Maintenir l'offre de formation (biosécurité, bien-être animal, éleveur infirmier...)



Nouvelles actions

✓ Mettre en place une veille sanitaire, rédiger un guide de l'éleveur, développer les conseils en élevage (biosécurité...)



Adhésions

✓ Mettre en place une adhésion pour diversifier les actions et développer un soutien financier des adhérents





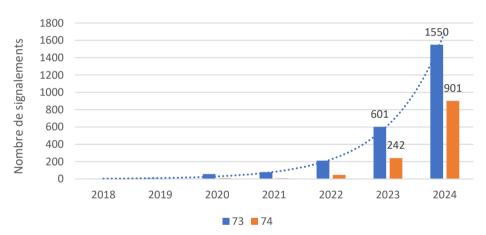
3 240 apiculteurs adhérents dont les GDSA 73 et 74 et leurs adhérents

ACTIONS COURANTES



Frelon asiatique

✓ Évolution du nombre de nids signalés au sein des deux départements (2018-2024)



	Savoie	Haute-Savoie
Total général destructions interne GDS (%)	976 (82%)	561 (76%)
Dont professionnels	506 (52%)	561 (76%)
Dont bénévoles	470 (48%)	_





✓ Destruction

731 destructions de nids financée par le GDS (x 2,4 par rapport à 2023)

Formation de 23 apiculteurs bénévoles à la destruction des nids sur la Savoie.

(470 nids détruits en plus de ceux financés)

✓ Piégeage

Déploiement de 1 100 pièges (Fond Vert) sur la Savoie et 30 en Haute-Savoie



✓ Maillage local des référents

Renforcement du réseau animateurs de terrain :

- 16 animateurs en Haute-Savoie (70 référents)
- 9 animateurs en Savoie (49 référents)

Distribution de brassards et cartes aux référents et animateurs







ACTIONS COURANTES

Frelon asiatique

✓ Réglementaire

Rencontre avec les Préfets de Savoie et Haute-Savoie pour la mise en place d'une réglementation fin 2024 portant sur :

- obligation de destruction
- obligation des signalements
- création d'un comité de suivi multidisciplinaire (SDIS, OFB, ARS...)

✓ Diffusion d'outils régionaux

- Modernisation de la gestion des signalements sur la plateforme (sectorisation des signalements)

- Création plaquette de communication sur la protection des ruchers

- Communication faite aux mairies par la FRGDS par mail (3 mails par an)





Section apicole régionale

✓ Communication

- Promotion de la journée TSA
- Diffusion des invitations aux journées et webinaires de comptage Varroa
- Communication sur les mesures de prévention des ruchers en période de lutte contre les culicoïdes
- Diffusion webinaire Aethina Tumida (RSA Occitanie) dans le cadre des Rencontres Sanitaires Apicoles
- Formation encagement
- Bulletin mensuel régional

















Section apicole

2023-2024

2024-2025

Perspectives





Frelon asiatique

- Renforcement des moyens de lutte pour 2024-2025 (communication, piégeage de printemps)
- ✓ Optimiser le coût des destructions
- ✓ Recherche de financement : Fond Vert 74 & Projet LEADER (Territoire-Tarentaise-Arlysère-Maurienne
- ✓ Développement de la protection des ruchers et formations des apiculteurs à la détection des nids









Communication

- ✓ Sensibiliser le grand public sur l'importance de la préservation de la santé de l'abeille
- ✓ Vidéo promotionnelle de la section apicole
- ✓ Réflexion sur la diffusion de plaquette informative sur Aethina Tumida







Section apicole régionale

✓ Diffusion du registre d'élevage élaborer par la section régionale

Loque américaine

- ✓ Lancer une campagne de communication à l'ensemble des apiculteurs sur les mesures de prévention et sensibilisation aux mesures de lutte
- ✓ Réflexion du rôle de la section apicole sur la gestion de la loque américaine sur les Savoie

Organisation de la section apicole

✓ Ajuster le fonctionnement de la section apicole pour répondre aux besoins des territoires







Actions transversales

Inter-structures et multi-espèces



ACTIONS COURANTES

Plan avortements OSCAR

Protocole national standardisé de recherche des causes infectieuses de séries d'avortements chez les ruminants.





22 (n-1 : 20)	néosporose x 4 - fièvre Q x 1 - leptospirose x 2 + 2 dossiers « non conclusif » en fièvre Q
11 (n-1 : 6)	toxoplasmose x 7 - chlamydiose x 5 - salmonellose x 3 - fièvre Q x 1
13 (n-1 : 10)	fièvre Q x 4 - toxoplasmose x 3 - chlamydiose x 1 + 2 dossiers « non conclusif » en toxoplasmose et 1 dossier en fièvre Q

Dispositif OMAR

Pas de pic de mortalité significatif repéré.

Test de nouveaux fichiers de travail sur le département 74.



Coups durs

Caisse de solidarité pour soutenir les élevages faisant face à un important problème sanitaire.







13 dossiers indemnisés







La gestion des avortements avec le plan OSCAR *

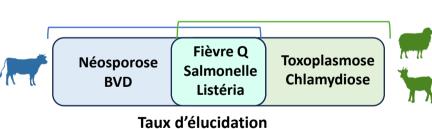
Définition réglementaire : est considéré comme un avortement infectieux l'expulsion de tout fœtus et animal mort-né ou succombant dans les 48 heures qui suivent la naissance à l'exclusion des avortements d'origine manifestement accidentelle.

Pour la réussite du protocole OSCAR

L'éleveur au centre d'un travail d'équipe!

Il alerte son vétérinaire et le GDS qui conviennent ensemble des détails du protocole. Les analyses sont réalisées au laboratoire de Chambéry. Vétérinaire et GDS interprètent ensemble les résultats pour apporter les meilleurs conseils à l'éleveur.

5 maladies à recherche systématique pour chaque espèce

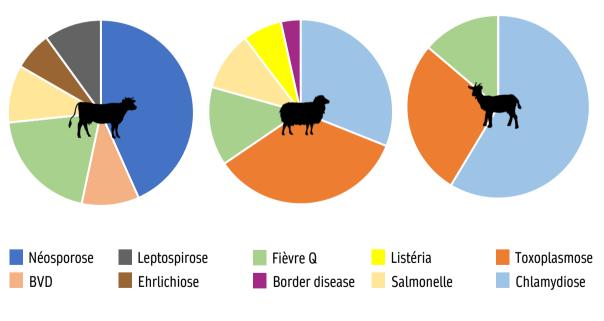


= mise en évidence de la responsabilité d'1 agent pathogène au moins



Résultats des plans ouverts entre 2020 et 2023 :

Répartition des maladies identifiées comme possiblement responsables



* Observatoire et Suivi des Causes d' Avortement chez les Ruminants : dispositif qui vise à recueillir et valoriser les résultats des protocoles de diagnostic différentiel des avortements afin d'améliorer la connaissance des causes infectieuses des avortements, et d'adapter les mesures de diagnostic, de prévention et de lutte.



Plusieurs maladies peuvent être coresponsables d'une même série d'avortements!



2023-2024

Actions transversales

ACTIONS COURANTES



Nouvelles actions!

Nouveaux Installés

- ✓ Participation à la journée de l'installation du 12 décembre 2023 à Saint-Baldoph
- ✓ Intervention en stage 21h : 10 sessions en « mini forum »
 - Rencontre de chaque porteur de projet
 - Temps d'échange individuel
 - Échange de contacts
 - Premières informations adaptées au projet



Lidal

Information et communication générale



De multiples canaux de communication à destination des éleveurs et partenaires.

Actions communes avec EDS et le LIDAL

- 12 visites individuelles réalisées
- √ 23 chéquiers utilisés



« Les jeunes, avenir de l'élevage »





Eleveurs Des Savoie

Formations

- √ 1 x biosécurité porcs (12 participants)
- √ 2 x éleveur infirmier ovins (21 participants)
- √ 1 x salarié berger infirmier (12 participants)

(dispositif Inn'Ovin, avec le Syndicat Ovin 74)







2023-2024

La communication du GDS







Différentes cibles, différents objectifs, différentes méthodes



Étudiants

Savoir que le GDS existe et comprendre son rôle

Interventions en classes Accueil de stagiaires en cursus agricole et vétérinaire

Communication générale



Journaux Médias (JT, Radio) Réseaux Site

Stands et manifestations www.gdsdessavoie.fr







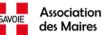


Partenaires & collectivités

S'informer pour sa propre activité, et relayer l'information auprès des éleveurs, apiculteurs et autres partenaires

Interventions en réunions























Porteurs de projet

Connaître le GDS et savoir quand et comment le solliciter en fonction de ses propres préoccupations

Éleveurs & Apiculteurs

Bénéficier des informations techniques du GDS pour répondre à des problématiques concrètes

Supports papiers



par secteur, ou à la demande d'un groupe d'éleveurs

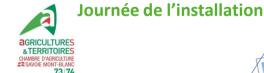
















Objectif prévention!



Actions transversales

Perspectives

2024-2025





✓ Accentuer la communication sur le rôle du GDS et ses services aux éleveurs



Communication

✓ Conforter le rôle de communiquant principal de l'information sanitaire sur le territoire

Gestion des DASRI

✓ Mettre en place un nouveau service auprès des adhérents



Veille sanitaire

Renforcer la veille des maladies au service de l'anticipation et de la prévention des risques sanitaires





Actualité 2024 : vague de FCO dans les Savoie

2 sérotypes, 2 points d'entrée sur le territoire français

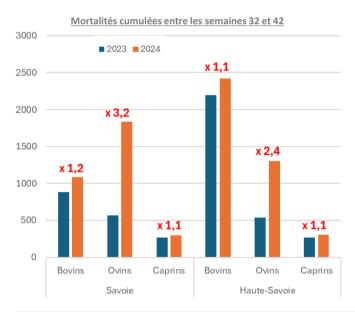
Sérotype 8 : réapparu dans le sud-ouest de la France en fin d'été 2023, avec un variant plus virulent que le variant circulant déjà à bas bruit **Sérotype 3** : arrivé des Pays-Bas, premiers cas début août 2024 dans le Nord de la France





De lourdes conséquences

Une flambée des cas inédite en fin d'été et un impact clinique important





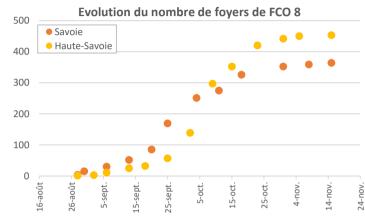
Enjeu pour le GDS: affirmer son rôle d'interlocuteur central pour la diffusion des informations aux éleveurs et aux partenaires

La vaccination : un outil efficace à mettre en place avec le vétérinaire !

Scos

Et demain?

FCO, MHE... l'hiver permet une pause. Il est essentiel de renforcer l'immunité des animaux et de les vacciner pour faire face aux risques de contamination qui reviendront au printemps.







Les cotisations 2024 - 2025

Les cotisations couvrent la période du 1er juillet de l'année en cours au 30 juin de l'année suivante. Elles ne sont pas soumises à la TVA.

Bovins Laitiers et allaitants	Cotisation GDS	22 € par atelier + 4.11 € par bovin + 0.55 € par bovin d'éditions d'ASDA vertes
ns Ilai	Fonds de garantie	1.40 € par bovin
et S	FMSE	0.12 € par bovin
a Si	Recherche GDS France	0.05 € par bovin
aitie	FMGDS	0.05 € par bovin
	CRSSA	0.05 € par bovin

La Cotisation « bovins » est calculée à partir du nombre moyen de bovins présents du 01/07/2023 au 30/06/2024 (source : notifications répertoriées dans le fichier IPG).

Bovins engraisseurs	Cotisation GDS	22 € par atelier + 1.32 € par bovin + 1.61 € par bovin d'éditions d'ASDA jaunes
Y Sisse	FMSE	0.12 € par bovin d'engraissement
80	Recherche GDS France	0.05 € par bovin d'engraissement
— o	FMGDS	0.05 € par bovin d'engraissement

La Cotisation « bovins engraisseurs » est calculée à partir du nombre moyen de bovins présents du 01/07/2023 au 30/06/2024 (source : notifications répertoriées dans le fichier IPG).

	Cotisation GDS	22 € par atelier + 0.53 € par caprin ou ovin lait
Caprins et ovins lait	Fonds de garantie	0,83 € par caprin ou ovin lait
ns a	Coup dur	0.15 € par caprin ou ovin lait
Ξį	FMSE	0.02 € par caprin ou ovin lait
5 g	Recherche GDS France	0.01 € par caprin ou ovin lait
10-00H	FMGDS	0.01 € par caprin ou ovin lait
	CRSSA	0.01 € par caprin ou ovin lait

La Cotisation « caprins et ovins lait » est calculée à partir du nombre d'animaux dépistés en prophylaxie sur la campagne précédente et/ou recensés (source : recensement répertorié dans le fichier IPG).

	Cotisation GDS	22 € par atelier + 0.53 € par ovin
viande	Fonds de garantie	0.26 € par ovin
via	Coup dur	0.15 € par ovin
	FMSE	0.02 € par ovin
Ovins	Recherche GDS France	0.01 € par ovin
0	FMGDS	0.01 € par ovin
	CRSSA	0.01 € par ovin

La Cotisation « ovins viande » est calculée à partir du nombre d'animaux dépistés en prophylaxie sur la campagne précédente et/ou recensés (source : recensement répertorié dans le fichier IPG)

Si plusieurs espèces sont présentes sur l'élevage, la cotisation par atelier est de 22 € pour la 1ère espèce et 15 € pour les suivantes (hors atelier apicole).

Abeilles	Cotisation GDS	Apiculteur professionnel (+ 50 ruches) 40 € par apiculteur + 0.60 € par ruche (plafonné à 400 ruches)
Ab		Apiculteur non professionnel (- 50 ruches) 20 € par apiculteur + 0.40 € par ruche

Contact:

Isabelle CHIAPUSSO - 04 79 70 79 83













































La santé animale est un facteur clé de réussite d'une exploitation agricole. Elle est indispensable à la pérennité d'une entreprise d'élevage et apporte des garanties nécessaires à la valorisation de produits de qualité.









































